

La Newsletter des correspondants.

**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**



Chère Correspondante,
Cher Correspondant,

Pour cette dernière newsletter 2023, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'à vos proches.

Pour mémoire, il vous est possible de télécharger et compléter votre liste agents 2024 dès à présent. **L'importation de votre liste devra être réalisée à compter du 01/01/2024.**

Pour cela :

- Connectez-vous à l'espace de votre collectivité ;
- Téléchargez et consultez le guide disponible dans votre onglet «Documents» ;
- Téléchargez et actualisez votre liste agents à l'aide de votre guide ;
- Patientez jusqu'au 01/01/2024 pour importer votre liste depuis votre espace.

**Se connecter à
votre espace collectivité**



Remarque : si de nouveaux agents doivent être inscrits au mois de décembre 2023, nous vous invitons à procéder à leur intégration avant le téléchargement de votre liste agents (ils seront ainsi déjà intégrés à votre liste pour 2024 lors de son export).

Les équipes de Plurélya.

INFORMATIONS POUR LES AGENTS

LIVRET DES PRESTATIONS 2024

Depuis plusieurs années, Plurélya s'engage à réduire son nombre de documents au format papier pour réduire son empreinte carbone.

En cohérence avec cet engagement, votre collectivité recevra un nombre limité d'exemplaires du livret des prestations 2024 au format papier dès le début d'année.

Vous pourrez retrouver votre livret des prestations 2024 en ligne depuis votre espace personnel **dès le 1er janvier 2024**.

Merci à tous pour votre participation et votre soutien à cet objectif commun.

CARTE ILLICADO

Ces derniers mois, vous êtes nombreux à avoir bénéficié d'une carte Illicado via certaines de nos prestations (collège, lycée, cadeau de Noël ou Carte Culture).

Pour vous faire gagner du temps et vous faciliter l'utilisation de votre carte, retrouvez l'ensemble des enseignes où l'utiliser juste ici :

Voir la liste des enseignes



OFFRE SPÉCIALE BÉNÉFICIAIRE

JUSQU'AU MOIS DE MARS 2024

Préfon

La retraite et la prévoyance de la fonction publique



PER PREFON RETRAITE
PREFON

N°1 de la retraite complémentaire du service public destinée aux fonctionnaires, anciens fonctionnaires et leurs conjoints

Préfon-Retraite, LA solution pour préparer efficacement votre retraite

- La garantie d'une rente à vie connue à l'avance et qui ne peut pas baisser*
- Des cotisations à la carte, à partir de 21€/mois
- Des économies d'impôts sur vos revenus ⁽¹⁾

Spécial adhérent Plurélya

Un chèque cadeau d'une valeur de 20€ en cadeau de bienvenue

code : PLURELYA

*Offre réservée, aux adhérents Plurélya pour toute première affiliation à Préfon-Retraite réalisée entre le 01/01/2024 et le 31/12/2024. Conditions détaillées de l'offre sur demande

50€
Offerts au lieu de 20€

Pour toute information, appelez gratuitement un conseiller au **3025** Service à votre disposition en précisant votre code **PLURELYA**

Communication à caractère publicitaire

*Les caractéristiques présentées, dont les conditions et limites sont détaillées dans la notice d'information, dépendent également de la législation en vigueur. Elles sont susceptibles d'évoluer. (1) Sous réserve de la fiscalité en vigueur. Votre plafond d'épargne retraite est mentionné sur votre avis d'imposition. Le régime Préfon-Retraite est un contrat d'assurance de groupe, régime régi par les articles L.441-1 et suivants du Code des assurances dont l'objet est l'acquisition et la jouissance de droits viagers personnels ou le versement d'un capital, payable aux affiliés (dispositif éligible au PER). Il est souscrit par la Caisse nationale de prévoyance de la fonction publique (Préfon) association régie par la loi du 1er juillet 1901 ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite, d'assurer la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés, de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables. Il est distribué par la S.A.S PréfonDistribution au capital social de 200 000 € entièrement libéré. 794 053 629 R.C.S. Paris immatriculée à l'ORIAS sous le n° 13008416 et ayant son siège social au 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris. Préfon Distribution propose aux agents publics, anciens agents publics et à leurs conjoints le régime de retraite Préfon-Retraite particulièrement conçu pour répondre à leurs attentes et spécificités. Il est souscrit auprès de CNP Retraite, Fonds de retraite professionnelle supplémentaire régi par le code des assurances, ayant son siège social : 4 promenade César de Ville - 92130 Issy-les-Moulineaux, 892 347 501 RCS Nanterre, S.A au capital de 50 039 269 euros entièrement libéré, IDU REP Papiers FR231782_031AIS. CNP Retraite est réassurée pour le régime Préfon-Retraite par Axa, Groupa ma et Allianz. Retrouvez toutes nos informations sur : www.prefon.fr

Retrouvez toutes les newsletters dans votre espace collectivité.

Besoin d'un renseignement ?

Nous sommes à votre disposition par mail sur contact@plurelya.fr

ou par téléphone au **0 809 36 13 13**

